



PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES
PARENTS DE L'ÉCOLE LE RUCHER : BENEVOLUS DU RUCHER
TENUE LE 28 SEPTEMBRE 2020, À 8h30
À L'ÉCOLE LE RUCHER

MEMBRES PRÉSENTS :	Mesdames	Geneviève Arcand-Tourigny Rachel Daigle Chantal Handfield-Leblond Isabelle Lesage Roxanne Noiseux Annie Miron Nathalie Breault
MEMBRE ABSENT :		aucun
INVITÉ :	Monsieur	Christian Bourbeau

1— OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Geneviève Arcand-Tourigny déclare l'Assemblée ouverte à 9 h 00 et souhaite la bienvenue aux membres.

2— ÉLECTION D'UNE SECRÉTAIRE POUR LA RENCONTRE DU 28 SEPTEMBRE

Il est proposé par Madame Geneviève Arcand-Tourigny de nommer Madame Annie Miron au poste de secrétaire pour cette rencontre et est secondé par Madame Rachel Daigle.

3— LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture de l'ordre du jour. Aucun point à ajouter.

280920-01

Il est proposé par Madame Isabelle Lesage et secondé par Madame Chantal Handfield-Leblond d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

4— LECTURE ET ADOPTION DU P.-V. DE LA RENCONTRE DU 20 JANVIER 2020

Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 20 janvier 2020.

280920-02

Il est proposé par Madame Chantal Handfield-Leblond et secondé par Madame Geneviève Arcand-Tourigny d'adopter le P.-V. de la rencontre du 20 janvier 2020.

Adopté à l'unanimité

5— ÉLECTIONS DE 4 MANDATS DE 2 ANS

5.1 Madame Geneviève Arcand-Tourigny propose Madame Rachel Daigle pour ce mandat et est secondé de Madame Isabelle Lesage. Madame Rachel Daigle accepte ce mandat de 2 ans.

5.2 Madame Roxanne Noiseux propose Madame Chantal Handfield-Leblond pour ce mandat et est secondé de Madame Geneviève Arcand-Tourigny. Madame Chantal Handfield-Leblond accepte ce mandat de 2 ans.

5.3 Madame Rachel Daigle propose Madame Nathalie Breault comme nouvelle membre de l'OPP et est secondé par Madame Roxanne Noiseux. Madame Nathalie Breault accepte ce nouveau mandat de 2 ans.

5.4 Madame Isabelle Lesage propose Madame Annie Miron comme nouvelle membre de l'OPP et est secondé par Madame Chantal Handfield-Leblond. Madame Annie Miron accepte ce nouveau mandat de 2 ans.

6— ÉLECTIONS D'UNE PRÉSIDENTE ET D'UNE SECRÉTAIRE

6.1 Madame Chantal Handfield-Leblond propose Madame Geneviève Arcand-Tourigny au poste de présidente de l'OPP et est secondé par Madame Isabelle Lesage. Madame Geneviève Arcand-Tourigny accepte ce mandat.

6.2 Madame Rachel Daigle propose Madame Annie Miron au poste de secrétaire de l'OPP et est secondé par Madame Isabelle Lesage. Madame Annie Miron accepte ce mandat.

7— PRÉCISIONS SUR CE QU'EST UN OPP, NOTRE RÔLE ET NOS DEVOIRS À L'ÉCOLE

Madame Geneviève Arcand-Tourigny présente aux nouveaux membres leur rôle tout au long de leur mandat.

8—RÉVISIONS DE NOS RÉGLÉMENTS

Madame Geneviève Arcand-Tourigny précise la réglementation concernant le ratio des membres provenant du volet régulier versus le volet alternatif. En l'absence de parents volontaires, les postes vacants deviennent accessibles à tous les parents, peu importe le type de fréquentation. Par conséquent, les deux nouveaux parents provenant du volet alternatif ont le droit de devenir membres de l'OPP.

9—PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

10—COMMUNICATIONS

- 10.1 Madame Nathalie Breault sera responsable des courriels de l'OPP.
- 10.2 Madame Annie Miron sera en charge du Dropbox qui deviendra un TEAMS.
- 10.3 Madame Rachel Daigle sera en charge de la page Facebook.

11—RETOUR SUR LE SONDAGE

Les résultats du sondage ne sont pas encore connus. À discuter lors de la prochaine rencontre.

12—CAMPAGNE DE FINANCEMENT ET ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

Suite aux recommandations de la santé publique reliées à la covid-19, les membres de l'OPP ont décidés de reporter le marché d'automne à une date ultérieure. Une rencontre spéciale aura lieu, lundi le 19 octobre à 8h30, afin de discuter de la possibilité de faire une campagne de financement avant Noël.

13— VARIA

Mot de la direction;

Monsieur Christian Bourbeau nous fait part des mesures mises en place à l'école suite aux recommandations de la santé publique reliées avec le résultat positif à la Covid-19 à l'école.

La présence des parents est actuellement proscrite dans l'école, ce qui complique l'implication parentale cet automne. L'équipe école aura sûrement besoin de l'OPP pour fabriquer du matériel pour la fête d'Halloween.

De plus, un ingénieur du CSSP est venu inspecter la cour car la machinerie utilisée pour les réparations sur la toiture, a endommagé l'asphalte sur le côté de l'école. Par conséquent, le projet de réfection de la cour d'école et du gymnase devrait être devancé et nécessitera du financement.

14— PROCHAINES RENCONTRES

Les prochaines rencontres de l'OPP seront le :
9 novembre 2020, 18 janvier 2021, 29 mars 2021, 17 mai 2021

15— LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

280920-03

Il est proposé par Madame Geneviève Arcand-Tourigny et secondé par Madame Rachel Daigle de lever l'assemblée à 10 h 07.

Adopté à l'unanimité

Geneviève Arcand-Tourigny
Présidente

Annie Miron
Secrétaire